

Le pont:

Enfin, il est fini. Notre pont a alimenté bien des conversations, nous en avons été privés depuis le 15 avril, ce qui nous a permis d'évaluer sa haute utilité.

Le préjudice est important pour nos agriculteurs qui ont dû faire le tour pendant des mois, et pendant la saison haute.

Nous nous sommes souvent étonnés, pour rester courtois, des longues périodes pendant lesquels ce chantier est resté sans activité.

Le tourne à gauche et son haricot.

Si le « tourne à gauche » mis en place sur la D434 par les services départementaux se révèle très utile comme équipement de sécurité, le haricot, ou terre-plein implanté à l'extrémité de notre route d'accès au village, nous semble quelque peu surdimensionné.

Les transports scolaires se trouvent gênés, les poids lourds et les convois agricoles sont contraints de le chevaucher.

La présence d'un fossé assez profond d'un côté de la voie, conjuguée à la taille de cet équipement, est accidentogène.

Le conseil pourrait demander une ...réduction du haricot!

La route du château d'eau

Sens unique ou pas sens unique?

Enfin, cette route ne sera pas en sens unique, mais:

Il est interdit de tourner à gauche sur la D434 direction BOUGON-FAVERNEY.

Les véhicules en provenance des bois situés de l'autre côté de la départementale ainsi que les riverains sont autorisés à emprunter cette route .

Il est recommandé d'utiliser le moins possible cet accès dans le sens D434-FLEUREY.

La fuite d'eau:

Grosse frayeur la veille de Noël, plus de pression à nos robinets et un château d'eau presque vide malgré le débit satisfaisant de notre source à cette saison.

Il est très difficile de trouver une fuite dans un réseau enterré et complexe comme le nôtre. Nous avons fait appel à un service spécialisé, et la fuite a été localisée et réparée en 48 heures.

C'est une grosse conduite de diamètre 100mm, qui, posée sur la roche, a fini par céder. Tout finit bien, et chacun a pu être propre pour accueillir le père Noël.

Recensement de la population:

Vous allez être recensé cette année, entre le 20 janvier et le 19 février. Sabine BELIN sera notre agent recenseur, réservez-lui le meilleur accueil. Tout agent recenseur est muni d'une carte officielle et est tenu au secret professionnel. Votre participation est obligatoire. Le recensement permet de connaître la population résidant en France et fournit des éléments essentiels: âges, professions, déplacements, logements...ces renseignements permettent d'orienter des décisions nationales en terme d'économie, d'infrastructure, de société.

Vos réponses sont confidentielles et sont protégées par la loi, elles seront remises aux instituts nationaux de statistiques et resteront rigoureusement anonymes.

Merci par avance de votre participation et de votre courtoisie envers Sabine BELIN.

La ressource en eau est primordiale pour un village, elle est ici notre fierté et notre indépendance. Le Conseil est très attaché à cette indépendance. De nombreux villages sont en difficulté avec la qualité de leur eau ou avec leur approvisionnement. Ce n'est pas notre cas et cela durera si nous sommes tous vigilants et que nous savons investir le moment venu.



Une source principale, « la Californie », alimente le château d'eau.

Elle se situe de l'autre côté de la route BOUGNON-FAVERNEY, à la limite des bois de PROVENCHERE. Elle a un débit qui va de 200 m³ par jour en haute saison, à 70 m³/jour en fin d'été.

En saison sèche, le débit de notre source pourrait se révéler insuffisant. Nous sommes donc en train de chercher une source complémentaire avant de mettre en place notre périmètre de protection définitif.

Des analyses régulières sont réalisées, l'eau est de très bonne qualité.

Il faudra cependant prévoir assez rapidement des travaux d'aménagement du château d'eau et des dispositifs d'amélioration du PH et de la conductivité.

Notre château d'eau devra un jour être modifié pour augmenter sa capacité et par là-même notre réserve-incendie.

Cela pourra représenter des investissements importants.

Les assainissements pourront aussi s'imposer comme un chantier majeur dans quelques années.










Les travaux du cabinet d'hydrogéologie désigné pour la recherche en eau et pour le périmètre avancent très lentement.






De nombreux dispositifs simples permettent d'économiser l'eau du réseau: récupération de l'eau de pluie, chasses d'eau à double commande, etc. utilisons-les à chaque fois que possible.









Les étangs:

 Depuis toujours, les étangs de FLEUREY sont utilisés par tous comme espace
 d'agrément et de pêche et sont gérés par la commune comme s'ils étaient
 « eaux closes ». Cette gestion interne permet l'émission de cartes de pêche à
 prix modique et satisfait de nombreux fleuréens qui se contentent de nos
 étangs pour leur pêche occasionnelle.

 C'est cette définition d' « eau close » qui nous évitait jusque là l'emprise de la fé-
 dération sur nos étangs et donc la vente de cartes fédérales.




 Ce caractère d'eau close est depuis plusieurs mois remis en cause par les servi-
 ces départementaux de la DDEA, sous prétexte que des inondations mettent
 parfois en communication nos étangs avec la Lanterne, par l'intermédiaire d'un
 fossé que les services de l'état souhaitent qualifier de « ruisseau ». Ces services
 souhaiteraient que nos étangs deviennent « eaux libres ».



 Au sens de la loi, un « caractère hydrologique exceptionnel » ne peut suffire à lui
 seul à classer des eaux en eaux libres. Nous considérons que les inondations
 qui pourraient relier la Lanterne à nos étangs restent à caractère exceptionnel
 et c'est en ce sens que nous nous défendons.





 En attendant, les fleuréens peuvent pêcher gratuitement, et avec modération,
 comme d'habitude...








Les poubelles:

 Grand évènement de la nouvelle année, des bacs à puce électronique
 ont été distribués à tous pour la mise en place de la redevance in-
 citative.

 La facture de chacun représentera ainsi davantage sa réelle produc-
 tion.

 Le tri sélectif au porte à porte se met en place dans le même
 temps, et le jour de collecte change. Les points d'apport volontai-
 re mixtes disparaîtront mais les points d'apport volontaires pour
 le verre resteront en place.

 Nos poubelles seront désormais collectées **le MARDI**, et la poubelle
 de tri un mardi sur 2, les semaines paires. Surveillez votre boîte
 aux lettres, le prochain numéro du « triporteur » contient un calen-
 drier avec tous les jours de collecte de l'année.

 Cette action a plusieurs objectifs:

